



ASSOCIATION MEGE
4bis, rue Coustou
75018 PARIS

tél. : 01 42 51 92 67
mail : info@mege-paris.org

DOCUMENT A CONSERVER

Une nouvelle Journée pour notre Patrimoine

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Renouvellement des conventions de partenariat

La convention de partenariat avec les unités de distribution électriques parisiennes ont été signées le 29/06/12, dans une version révisée pour tenir compte des évolutions d'organisation en cours. Cette signature a eu lieu lors de la visite de notre nouveau local par le Directeur ERDF Paris et des représentants de la mairie du 18ème.

Affluence aux journées du patrimoine

Quelques photos de la journée du 15/09/2012

Jacques Ledoux



Sommaire :

- Editorial
- La vie de l'association
- Historique des débuts de l'éclairage public électrique à Paris

Editorial

Avec la journée du Patrimoine du samedi 15 septembre, qui pour MEGE a battu le record d'affluence avec 23 personnes le matin et 33 l'après-midi (nous avons même refusé des demandes...), en ajoutant les 8 animateurs de MEGE, c'était plus que complet. Nos visiteurs sont repartis enchantés, comme l'attestent les commentaires du 'livre d'or'.

Au-delà des problèmes de sécurité posés, il faudra sans doute pour 2013 ouvrir également le dimanche, mais ceci est fonction des disponibilités de chacun.

Ces visites ont également permis de mettre en évidence les progrès à faire côté installation, circulation dans les étages, dans la teneur des présentations, etc. ...

Ce succès est aussi la récompense du 'travail' des bénévoles de MEGE, qu'ils en soient remerciés, même s'il reste beaucoup à faire, avec des idées nouvelles chaque jour.

Même si ce ne sera jamais fini... nous devrions être au point pour l'inauguration des nouveaux locaux et fêter en même temps les 20 ans de MEGE (avec un peu de retard !).

Gérard Dagnicourt



Journées du Patrimoine 2012 : à gauche, exposé historique, distribution gaz, ci-dessus matériels de réseaux électriques.

MÉMOIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Les débuts de l'éclairage public électrique à Paris.

(Extrait du livre 'A travers l'Electricité' de Georges Dary - paru en 1906)

En 1844, on essaya d'utiliser la lumière électrique pour l'éclairage public, et à cet effet, on fit quelques expériences place de la Concorde.

Un unique foyer muni d'un réflecteur et situé à trois mètres au-dessus du sol, était alimenté par une forte batterie de piles. Ce premier essai coûta fort cher, eu égard aux résultats obtenus : il aveuglait, mais n'éclairait pas. Cependant, bien qu'il fût suivi de beaucoup d'autres, sur le Pont-Neuf, à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à la Porte Saint-Martin, un brillant avenir ne semblait pas être prédit à la lumière électrique.

Pendant vingt et un ans, on la considéra comme une illumination luxueuse qui ne pouvait figurer qu'à de rares intervalles, à titre de curiosité, pour donner plus d'éclat à certaines fêtes publiques.

Mais le 31 mai 1878, à neuf heures du soir, trente-deux globes de verre émaillé, placés entre les réverbères le long de l'avenue de l'Opéra, s'allumèrent instantanément et projetèrent autour d'eux une douce et brillante lumière blanche : les réverbères à gaz ressemblaient à des lampes fumeuses et les rues environnantes paraissaient plongées dans l'obscurité.

Le monde affluait sur l'avenue qui offrait ce nouveau spectacle de l'éclairage électrique. Depuis quelques mois déjà, la façade de l'Opéra avait été ainsi illuminée, mais on n'avait pu encore se rendre entièrement compte de l'effet produit sur un grand espace.

Des discussions sans nombre accueillirent aussitôt cette innovation. Les uns ne

cessaient de la vanter ; d'autres la critiquaient de toutes les façons ; cette lumière était trop vive... blessait la vue... elle ferait peur aux chevaux !

La pratique eut bientôt raison de toutes ces accusations et on s'habitua vite à être si bien éclairé par une lumière qui ressemblait tant à celle du jour.

L'avenue de l'Opéra fut donc la première voie publique éclairée par l'électricité, mais elle ne resta pas longtemps la seule. Des candélabres se dressèrent successivement sur la place du Théâtre-Français, au Carrousel, à la Bastille, aux Halles centrales, etc.

Bientôt cependant des conflits s'élevèrent entre la Ville et la Compagnie Jablochhoff. Cette discorde provenait de ce que la Compagnie demandait 60 centimes par bougie et par heure, tandis que la Ville ne voulait donner que 30 centimes ; suivant son égoïste calcul, la bougie électrique valait 12 becs de gaz et le bec lui coûtait deux centimes et demi. Enfin, on consentit à allouer les 60 centimes demandés, mais simplement à titre provisoire, pour un an.

De 1879 à 1881, le bail se renouvela chaque année sans que la Compagnie pût obtenir une plus longue garantie. Enfin, découragée par cette continuelle opposition, elle retira son éclairage en 1882.

La lumière électrique quitta donc Paris pour aller faire le tour du monde, non pas en quatre-vingts jours, mais en six ans, puis elle nous revint. Aujourd'hui la conquête de notre capitale s'achève enfin ; elle est divisée en secteurs exploités par des compagnies différentes qui éclairent les avenues, les boulevards, les établissements publics ou privés, tels les gares, théâtres, cafés, restaurants, etc., et enfin, les particuliers, qui peuvent s'abonner comme au gaz.

A dater du 30 avril 1891, la Ville a accordé une concession de dix ans pendant

lesquels elle a payé 57 centimes par heure et par lampe de 15 ampères et 40 centimes par lampe de 10 ampères. Cette concession a été renouvelée en 1901 pour la même période de temps. L'éclairage des boulevards représente une dépense annuelle de 348 000 francs au lieu de 121 000 francs, prix du gaz. Mais il faut remarquer que la lumière est au moins dix fois plus intense. Depuis 1897, la rive gauche est dotée d'un secteur et jouit enfin des bienfaits de la civilisation et... de l'éclairage électrique.

Au début, comme nous l'avons dit, les bougies Jablochhoff n'avaient pas de rivales pour l'éclairage public, mais actuellement, depuis que l'on peut avoir des régulateurs à bon marché et d'intensité lumineuse variée, leur succès a pris fin ; nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en retrouver même à titre d'exemplaire unique.

C'est pourquoi les lampes à arc règnent en maîtresses sur les boulevards et les grandes voies, dans les gares, sur le péristyle des théâtres, dans les usines et ateliers, là enfin où l'espace est assez grand pour que la vue ne soit pas blessée par son vif éclat.

A suivre : Les lampes à incandescence

Georges Dary

NB : La 'bougie' Jablochhoff était constituée de deux électrodes placées côte à côte chacune enrobée d'argile. Cet isolant se consumait en même temps que les électrodes, ce qui permettait d'avoir un éclairage régulier avec une alimentation en courant alternatif.



Bougie Jablochhoff



*Eclairage électrique des Grands Boulevards
NB : On remarque les candélabres mixtes gaz et arc électrique*



Couverture de l'ouvrage